



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



AVIS PUBLIC

**RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

En conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, AVIS est par les présentes donné que le rapport financier préparé par le trésorier et le rapport des vérificateurs, pour l'exercice financier 2020, seront déposés à la séance du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux qui sera tenue, sans la présence du public, le 6 juillet 2021 à 19 h 30.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 25 juin 2021.

SOPHIE VALOIS, Greffière